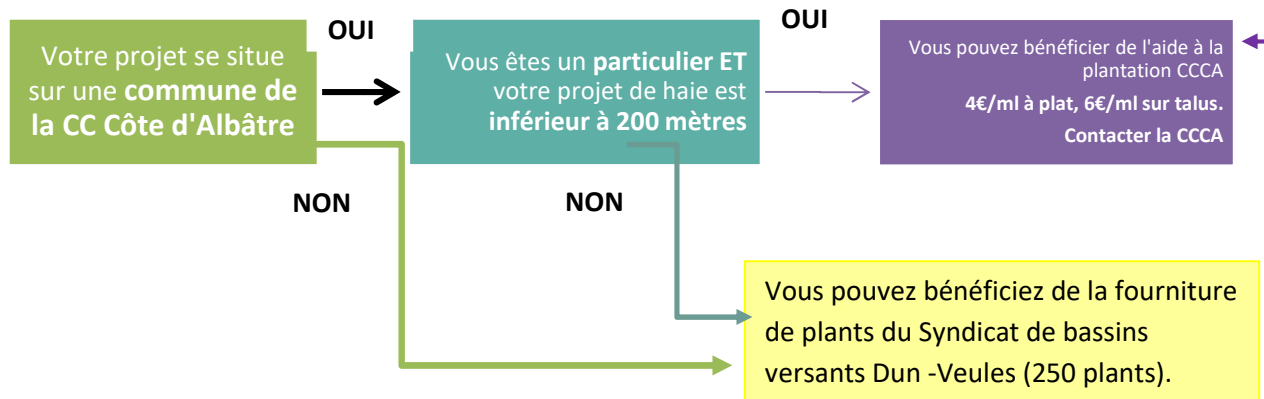


## Trouvez le soutien financier le mieux adapté à votre projet de haie !

Vous **REALISEREZ VOUS-MEME** la PLANTATION,

**OUI** => sollicitez la fourniture de **PLANTS** auprès du Syndicat Mixte des Bassins versants avant le 15 janvier



**NON**, vous avez un projet important, vous envisagez de faire réaliser cette plantation par une entreprise, vous aimeriez être aidé financièrement pour l'achat de plants, de protections contre le gibier, ...

Avec le Syndicat des bassins versants du Dun et de la Veules, possibilité de financement à 80% des travaux de plantations (20% restant à votre charge) selon les modalités opératoires définies : **CONTACTEZ-NOUS !**

